

## COMITE DE DIRECTION REUNION PAR VOIE ELECTRONIQUE DU 26 OCTOBRE 2021

PAGE 1/1

### **Présences :**

Président : ENNJIMI Saïd,

Président Délégué : BROUSTE Gérard

Mmes AYRAULT GUILLORIT Marie-Ange, BAPTISTA Maria, BARROT Pierrette, BERNARD Emilie, FORT Marilyn, HEBRE Valérie, RADJAI Isabelle, MM. BASQ Stéphane, BONNET Jean-François, BOUDET Alexandre, DANTAN Jacques, DARROMAN Jean-Jacques, FILHASTRE Hervé, GOUGNARD Alexandre, GUAGLIARDI Loreto, GUIGNARD Daniel, JOHNSON Timothée, LACOUR Eric, LAFRIQUE Philippe, LAPORTE FRAY Bernard, MICHELET Sylvain, MIREBEAU Pascal, RABBY Matthieu, RASSIS Jean Marc, ROSSIGNOL Patrick, ROUFFIGNAT Gilles, WAILLIEZ David.

### **PROPOSITIONS DE CONCILIATION – CNOSF**

Les membres du Comité de direction ont pris connaissances des propositions du Conciliateur sur les deux dossiers suivants :

#### **- Dossier FC Porte d'Aquitaine 47**

... « le conciliateur propose à la ligue de football Nouvelle-Aquitaine de rapporter la décision du 19 août 2021 de sa commission régionale d'appel et de faire droit aux demandes de mutations des cinq joueuses au bénéfice de l'association FC PORTE D'AQUITAINE 47. »

Les membres du Comité de direction acceptent la proposition du conciliateur (14 votes pour / 12 contre / 2 abstentions – En tant que membre de la C.R. Appel, M. Darroman ne participe pas au vote – M. Jean-Luc Gautier : non votant)

#### **- Dossier Simon KUNTZ**

- ... « le conciliateur propose : à la ligue de football Nouvelle-Aquitaine d'assortir du sursis pour une durée de 8 mois la suspension de 16 mois infligée à Monsieur Simon KUNTZ par la décision de sa commission régionale d'appel du 19 août 2021

- ... »

Les membres du Comité de direction acceptent la proposition du conciliateur (17 votes pour / 11 contre / En tant que membre de la C.R. Appel, M. Darroman ne participe pas au vote - M. Jean-Luc Gautier : non votant).

### **FINANCES**

Afin de tenir compte de l'augmentation très sensible du carburant et afin d'envoyer un signal de soutien aux arbitres, délégués et observateurs, il est proposé de provisionner un montant de 150 000 euros afin de leur accorder des chèques carburant.

Une provision supplémentaire de 100 000 euros est également envisagée afin d'accorder des équipements vestimentaires aux membres des commissions régionales.

Les membres du Comité de direction valident ces deux proposition (27 voix pour – 1 absence de réponse – 1 abstention).

Ces montants seront provisionnés au 30/06/2021.

Le Président de la LFNA,  
Saïd ENNJIMI

La Secrétaire Générale,  
Marie-Ange AYRAULT-GUILLORIT